



ÉTAT DES LIEUX DES SYSTÈMES DE PAIEMENT INSTANTANÉ INCLUSIFS EN AFRIQUE

SIIPS 2025

• Résumé analytique

Appréciations

Auteurs : Sabine F. Mensah et Jacqueline Jumah

Ce rapport a pu voir le jour grâce au partenariat entre AfricaNenda Foundation, le Groupe de la Banque mondiale et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (« CEA »). Les travaux de recherche ont été menés par Genesis Analytics et Lime Group.

L'équipe remercie le Dr Robert Ochola, PDG d'AfricaNenda Foundation, pour sa supervision, ainsi que tous les collègues d'AfricaNenda qui ont contribué au processus de révision : Felista Amagarat, Jamelino Akogbeto, Nesrine Aouinti, Tewodros Besrat, Patricia Charehwa, Bery Dieye, Akinwale Goodluck, Prince Ilboudo, Serge Mounghanou, John Muthiora, Mabika Tapfumanei et Vanessa Umutoni.

Les auteures remercient le comité de pilotage de l'édition 2025 du Rapport sur l'état des lieux des systèmes de paiement instantané inclusifs (« Rapport SIIPS ») en Afrique, notamment Farah Farooq et Dr Mactar Seck (tous deux intervenant pour la CEA), ainsi que Holti Banka, Harish Natarajan, Nilima Ramteke et d'autres membres de l'équipe Finance, Compétitivité et Innovation (Banque mondiale) pour leurs précieuses contributions.

Elles souhaitent également témoigner leur reconnaissance aux diverses parties prenantes qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport, apporté leurs observations, partagé leur expérience et coopéré avec les équipes d'AfricaNenda, Lime Group et Genesis Analytics lors des enquêtes et des entretiens menés.

Nous remercions tout particulièrement les banques centrales et les opérateurs de systèmes de paiement instantané (« SPI ») d'Afrique du Sud, de l'Angola, de l'Égypte, de l'Eswatini, de l'Éthiopie, de la Gambie, du Ghana, du Kenya, du Lesotho, de Madagascar, du Malawi, du Maroc, de Maurice, du Mozambique, de l'Ouganda, du Nigéria, du Rwanda, de la Tanzanie, de la Tunisie, de la Zambie et du Zimbabwe, ainsi que la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (« CEMAC ») et la Communauté de développement de l'Afrique australe (« CDAA ») de nous avoir communiqué des données permettant de combler les lacunes dans l'information disponible.

Nous exprimons notre profonde gratitude envers notre éditrice en charge du développement, Laura Starita, de Forge & Refine, ainsi que sa collaboratrice, Kate Dole, pour leurs précieuses contributions. Nous saluons également l'excellent travail de relecture réalisé par Antoine Robardey. Nous saluons le remarquable travail de nos illustreurs, Joanne Waitthaka (Kenya) et Katurebe Beni Noel (Rwanda), dont les créations ont contribué à enrichir ce rapport. Nous remercions aussi l'équipe de conception de Formato Verde pour le travail qu'elle a accompli afin d'embellir la présentation de ce rapport, ainsi que 3DS World pour ses excellents services de traduction.

Enfin, ce rapport n'aurait pas pu voir le jour sans le généreux soutien de la Gates Foundation.

Gates Foundation

Remerciements

Ce rapport comprend les données de transactions de 30 SPI. Onze opérateurs de SPI et treize banques centrales ont fourni des données sur les volumes, les valeurs, ou les deux à la fois, à travers des réponses à l'enquête écrite. Nous exprimons nos très sincères remerciements envers les banques centrales d'Afrique du Sud, d'Angola, d'Égypte, d'Eswatini, du Ghana, du Kenya, d'Ouganda, du Lesotho, de Madagascar, de Maurice, du Maroc, de Tanzanie et de Tunisie, ainsi que les opérateurs de SPI EthSwitch (Éthiopie), Gamswitch (Gambie), Integrated Payment Systems Ltd. (« IPSL ») (Kenya), Natswitch (Malawi), Nigeria Inter-Bank Settlement System (« NIBSS ») (Nigéria), Sociedade Interbancária de Moçambique (Mozambique), RSwitch (Rwanda), Zambia Electronic Clearing House Limited (« ZECHL ») (Zambie), Zimswitch (Zimbabwe) et le Groupement Interbancaire et Monétique de l'Afrique Centrale (CEMAC) pour avoir fourni des données qui ont permis de lever certaines lacunes informationnelles.

Nous remercions également Salon Pement Swich (« SAPS ») et Somalia Instant Payment System (« SIPS ») pour leurs réponses. Dans la mesure où SAPS et SIPS ont été lancés au cours de l'année écoulée, les données relatives à leurs transactions n'étaient pas encore disponibles. SIMO n'a pas transmis de données sur la valeur des transactions.

Ces données ont enrichi l'analyse du paysage des SPI, en apportant une compréhension plus fine des dynamiques qui portent leurs fruits ainsi que des lacunes qui subsistent en matière d'inclusivité. Nous invitons d'autres banques centrales et opérateurs de SPI à partager leurs données, afin de promouvoir une plus grande transparence et un meilleur échange de connaissances, dans le but d'élargir l'accès aux paiements numériques. La liste ci-dessous mentionne les banques centrales et opérateurs de SPI contributeurs par ordre alphabétique de pays, puis par régions.

Système	Données fournies par la banque centrale
KWiK (Angola)	Banque nationale d'Angola
IPN et Meeza Digital (Égypte)	Banque centrale d'Égypte
EPS Fast Payment Module (Eswatini)	Banque centrale d'Eswatini
Ghana MMI (Ghana)	Banque du Ghana
Solution d'argent mobile au Kenya (Kenya)	Banque centrale du Kenya
LeSwitch (Lesotho)	Banque centrale du Lesotho
Solution d'argent mobile à Madagascar (Madagascar)	Banque centrale de Madagascar
MauCAS (Maurice)	Banque de Maurice
SWAM et Virement Instantané (Maroc)	Bank Al-Maghrib
PayShap, RTC et TCIB (Afrique du Sud)	Banque de réserve sud-africaine (« SARB »), BankservAfrica

Système	Données fournies par la banque centrale
TIPS et solution d'argent mobile en Tanzanie (Tanzanie)	Banque de Tanzanie
Solution d'argent mobile en Tunisie (Tunisie)	Banque Centrale de Tunisie
Solution d'argent mobile en Ouganda (Ouganda)	Banque d'Ouganda
Système	Données ou informations fournies par l'opérateur du SPI
EthSwitch (Éthiopie)	EthSwitch
Gamswitch (Gambie)	Gamswitch
GIP (Ghana)	GhIPSS
PesaLink (Kenya)	Integrated Payment Systems Ltd. (« IPSL »)
Natswitch (Malawi)	Natswitch
SIMO (Mozambique)	Sociedade Interbancária de Moçambique
NIP, eNaira et solution d'argent mobile au Nigéria (Nigéria)	Nigeria Inter-Bank Settlement System (« NIBSS »)
eKash (Rwanda)	RSwitch
National Financial Switch (Zambie)	Zambia Electronic Clearing House Limited (« ZECHL »)
ZIPIT (Zimbabwe)	Zimswitch
GIMACPAY (CEMAC)	Groupement Interbancaire et Monétique de l'Afrique Centrale (« GIMAC »)

A propos de SIIPS 2025

Le Rapport sur l'état des systèmes de paiement instantané inclusifs (SIIPS) en Afrique 2025 est la publication annuelle phare de AfricaNenda Foundation. Il a pour objectif d'informer les acteurs publics et privés, en Afrique comme à l'international, sur les évolutions des systèmes de paiement instantané de détail sur le continent. Cette édition évalue leur caractère inclusif, à la fois du point de vue de la fonctionnalité — c'est-à-dire l'accessibilité et l'usage pour tous les utilisateurs finaux — et de la gouvernance, entendue comme la participation équitable de l'ensemble des fournisseurs de services de paiement agréés à l'accès et à la conception du système. L'analyse porte uniquement sur les systèmes dont les fonctionnalités et les transactions étaient opérationnelles en juin 2025. Les données ont été collectées auprès des banques centrales et des opérateurs de systèmes à gouvernance publique ou public-privée, ainsi qu'à partir de sources publiques consultées entre janvier et juin 2025, et complétées par des entretiens approfondis avec des parties prenantes clés. L'étude de marché a été réalisée entre février et mars 2025.



Les paiements numériques redessinent le paysage économique africain en ouvrant la voie à une inclusion financière plus large et à une participation accrue à la vie économique. Toutefois, en dépit d'avancées significatives au cours de la dernière décennie, leur adoption par les utilisateurs finaux demeure inégale. En cause : l'insuffisance d'infrastructures de paiement instantané modernes, inclusives et interopérables, capables non seulement de garantir un accès aux paiements numériques, mais aussi d'inciter les acteurs du marché à simplifier la procédure d'intégration, à fluidifier l'expérience client et à renforcer la sécurité face aux risques de fraude — autant de freins qui entretiennent la préférence pour les paiements en espèces.

Les systèmes de paiement instantané (« SPI ») contribuent à lever ces obstacles. Déployés à l'échelle nationale, ces systèmes de paiement de détail offrent une infrastructure commune qui permet à chacun de transférer des fonds vers n'importe quel bénéficiaire, indépendamment de l'établissement détenteur de son compte, voire même en l'absence de compte. Les SPI contribuent à élargir l'accès aux paiements numériques à faible coût et à permettre la mise à disposition immédiate des fonds. Lorsqu'ils sont mis en œuvre dans des conditions optimales et déployés de manière à être largement accessibles à l'ensemble des utilisateurs finaux et des fournisseurs de services de paiement (« FSP ») présents sur un marché, ces systèmes deviennent des SPI inclusifs, à savoir des « SPII » (cf. Encadré 0.1). Cette inclusivité peut favoriser le passage à l'échelle des systèmes, réduire les coûts explicites et implicites et encourager un usage plus large des services financiers, notamment à travers l'épargne, le crédit et l'assurance.

L'édition 2025 du **Rapport sur l'état des lieux des systèmes de paiement instantané inclusifs (« SIIPS »)** en Afrique marque la quatrième édition de cette publication phare dédiée aux paiements instantanés inclusifs. Il retrace les efforts déployés à travers le continent pour développer, déployer et faire monter en puissance les SPI, mais aussi pour les rendre plus inclusifs. Fondé sur des données quantitatives relatives aux déterminants de l'offre

et de la demande, collectées entre janvier et juin 2025, ainsi que sur des données qualitatives issues d'entretiens approfondis, ce rapport constitue une ressource de référence pour les parties prenantes du marché africain des paiements : banques centrales, opérateurs de SPI, FSP et promoteurs de l'inclusion financière.

À l'instar de l'édition précédente, le Rapport SIIPS 2025 s'appuie sur l'idée que les SPII constituent la couche de paiement de l'infrastructure publique numérique (« IPN ») d'un pays — un ensemble de briques technologiques partagées et interopérables qui garantissent un accès équitable à l'identité numérique, aux paiements numériques et à l'échange de données.

Le rapport évalue les progrès réalisés en matière d'inclusivité, tout en identifiant les lacunes persistantes et les leviers à actionner pour les surmonter. Il s'ouvre sur une mise à jour du paysage des SPI en Afrique, élaborée grâce aux données recueillies à l'issue d'une enquête et d'entretiens menés auprès des banques centrales, des opérateurs de SPI et de divers experts du secteur. Il présente ensuite les enseignements tirés d'une étude réalisée auprès d'utilisateurs de paiements numériques dans quatre pays : l'Angola, la Côte d'Ivoire, Madagascar et la Tunisie. À partir de ces données croisées, le rapport offre une analyse des grandes tendances et opportunités qui favorisent l'inclusivité des paiements numériques ou, au contraire, la freinent. Trois chapitres phares examinent en profondeur les leviers de passage à l'échelle et d'impact des SPI : leur rôle au sein de l'IPN, leur potentiel pour la numérisation des paiements de gouvernement à particulier (« G2P ») et leur contribution à la facilitation des paiements transfrontaliers. Enfin, quatre études de cas — consacrées à l'Égypte, à l'Éthiopie, au Mozambique et au Nigéria — détaillent les réussites concrètes ainsi que les défis techniques et institutionnels rencontrés dans la conception et le lancement de leur système respectif. Le rapport se conclut par une série de recommandations ciblées, destinées à orienter l'action des différents groupes de parties prenantes.

Encadré 0.1 | Qu'est-ce qu'un système de paiement instantané et quand devient-il inclusif ?

Les **SPI** sont des systèmes de paiement numérique multilatéraux de détail **en boucle ouverte** qui permettent d'effectuer des paiements numériques « *push* » (initiés par le payeur) **irrévocables**, de **faible montant** et **quasiment en temps réel, 24 heures sur 24, 365 jours par an**. Les expressions « système de paiement instantané » (« SPI ») et « système de paiement rapide » (« SPR ») sont synonymes.

Les **SPII** procèdent à un traitement **numérique** des paiements **quasiment en temps réel** et sont disponibles **24 heures sur 24, 365 jours** par an ou presque. Ils permettent d'initier des transactions « *push* » **irrévocables de petits montants à faible coût**, reposant sur des modalités d'interopérabilité **multilatérales**. Les FSP agréés disposent d'un **accès équitable** au dispositif, et tous les participants au système ont **les mêmes possibilités d'y contribuer**. La **banque centrale** intervient dans la gouvernance du dispositif. Les utilisateurs finaux ont accès à une **gamme complète de cas d'usage et de canaux**, ainsi qu'à des mécanismes de **recours** transparents et adaptés.

Remarque : ces définitions servent de base aux critères appliqués dans l'Échelle d'inclusivité des SPI développée par AfricaNenda. Pour une description complète de cette Échelle et des critères qui encadrent ses différents niveaux, il convient de se référer à l'évaluation détaillée proposée au Chapitre 2 du Rapport 2025 sur l'état des lieux des systèmes de paiement instantané inclusifs en Afrique.

Le paysage des SPI en 2025 : nouveaux lancements et progression des systèmes existants vers l'inclusivité.

Entre juillet 2024 et juin 2025, cinq nouveaux SPI nationaux ont été mis en service, portant à 33 le nombre total de systèmes nationaux en Afrique, répartis dans 25 pays (cf. Carte 0.1) En y ajoutant les trois systèmes régionaux déjà opérationnels, cette

expansion a porté le nombre total de systèmes en service de 31 en juin 2024 à 36 en juin 2025 (cf. Encadré 0.2 pour un résumé des évolutions du paysage des SPI).

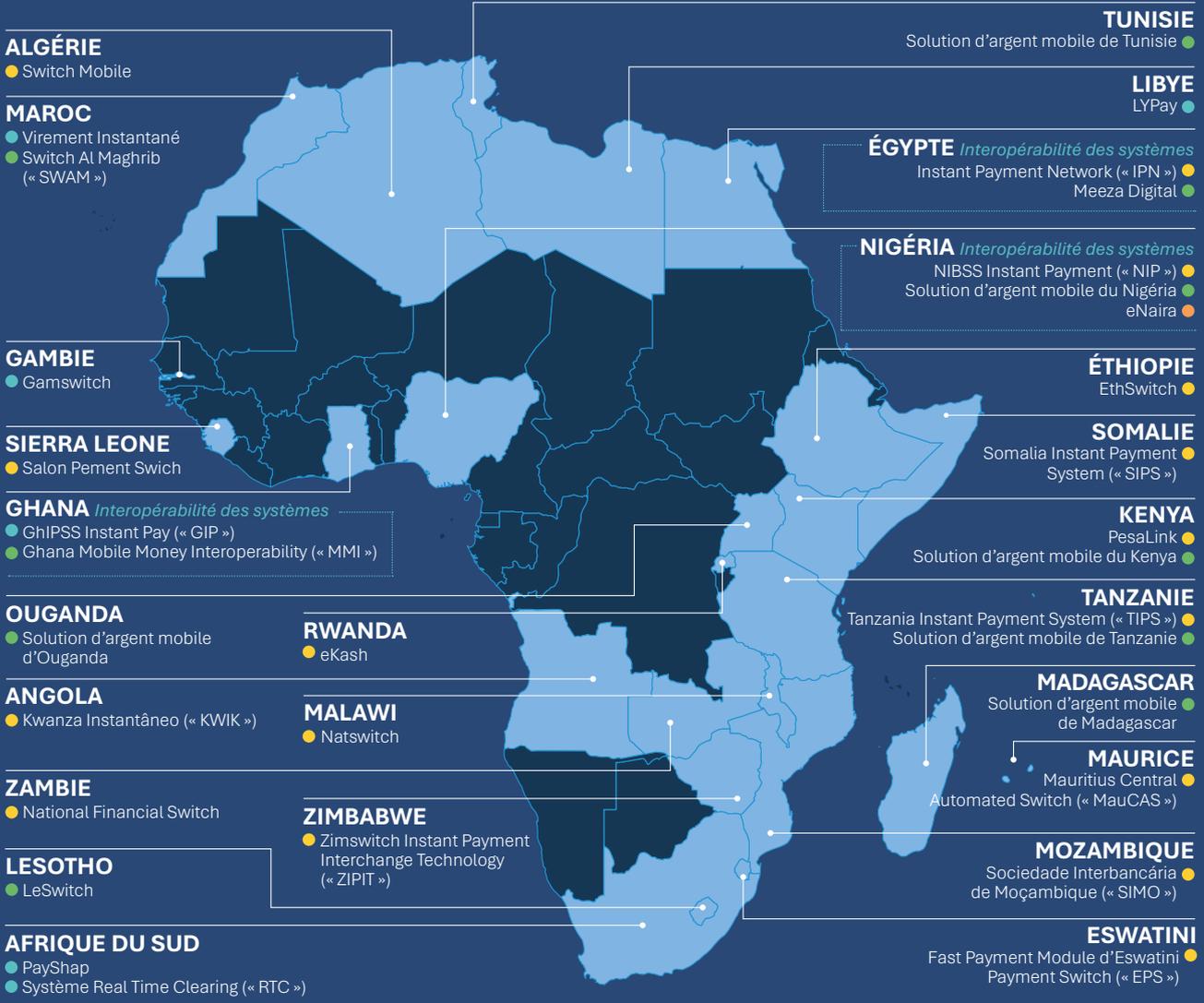
Encadré 0.2 | Récapitulatif des évolutions depuis le Rapport SIIPS 2024

- Les cinq nouveaux systèmes lancés entre juillet 2024 et juin 2025 sont les suivants : Switch Mobile (Algérie), Fast Payment Module d'Eswatini Payment Switch (« EPS ») (Eswatini), LYPay (Libye), Salon Pement Swich (Sierra Leone) et Somalia Instant Payment System (« SIPS »).
- Les données recueillies révèlent que deux systèmes recensés dans le Rapport SIIPS 2024 sont désormais désignés sous une autre appellation qu'en 2024 : MarocPay est désormais appelé Switch Al Maghrib (« SWAM ») (Maroc) et Taifa Moja est désormais désigné dans ce rapport comme la solution d'argent mobile de Tanzanie.
- Deux systèmes ont vu leur typologie modifiée à la suite d'une évolution des catégories de FSP autorisés à y participer : SWAM (Maroc), auparavant classé dans la catégorie des SPI multisectoriels est désormais considéré comme un SPI d'argent mobile, tandis que PesaLink (Kenya) est passé de la catégorie des SPI bancaires à celle des SPI multisectoriels.

Carte 0.1 | SPI nationaux actifs en Afrique au 1^{er} juin 2025

33 **SPI NATIONAUX** • (couvrant 25 pays)
 → SPI en cours de développement dans 19 pays supplémentaires

7 **PAYS DISPOSANT DE PLUSIEURS SPI**
 → Nombre inchangé depuis la publication du Rapport SIIPS 2024



● SPI multisectoriels ● SPI bancaires ● SPI d'argent mobile ● SPI de monnaie numérique souveraine SPI : système de paiement instantané

3 **SPI RÉGIONAUX**
 → 4 nouveaux SPI nationaux en cours de développement



Quatre des cinq nouveaux SPI sont des systèmes multisectoriels, c'est-à-dire qu'ils autorisent la participation des banques comme celle des institutions financières non bancaires (cf. Encadré 0.3). Il s'agit de Switch Mobile (Algérie), de Fast Payment Module d'EPS (Eswatini), de Salon

Pement Swich (Sierra Leone) et de SIPS (Somalie). Le « type » de SPI dépend des modalités appliquées par ce dernier en matière d'interopérabilité et détermine les FSP qui sont autorisés à y participer (cf. Encadré 0.2).

Encadré 0.3 | Les types de SPI

On distingue quatre grands types de SPI :



Les SPI multisectoriels se distinguent par leur capacité à assurer l'interopérabilité entre différents types de FSP. Ils permettent notamment de réaliser des transactions entre banques traditionnelles, opérateurs d'argent mobile (« OAM »), institutions de microfinance (« IMF ») et fintechs émergentes, en ouvrant la participation à l'ensemble des FSP agréés.



Les SPI bancaires sont principalement exploités par des banques traditionnelles ou pour le compte de ces dernières. Certains autorisent également la participation d'autres établissements disposant d'une présence physique, telles que les IMF, les coopératives de crédit ou les sociétés coopératives d'épargne et de crédit (« SACCO »). Ces systèmes sont généralement conçus pour permettre des transferts instantanés entre comptes bancaires et répondent avant tout aux besoins des clients déjà bancarisés.



Les SPI d'argent mobile ont pour objectif premier de faciliter les paiements instantanés entre utilisateurs d'une même plateforme et entre différentes plateformes d'argent mobile.



Les SPI adossés à une monnaie souveraine ne traitent que des transactions libellées en monnaie numérique de banque centrale.

Une tendance marquante se confirme : la progression vers une interopérabilité multisectorielle se poursuit. Seize des SPI nationaux en activité relèvent désormais de la catégorie des SPI multisectoriels, car ils permettent de réaliser des transactions entre différents types d'institutions financières. Viennent ensuite les SPI d'argent mobile (dix), les SPI bancaires (six) et un seul SPI de monnaie souveraine numérique. Le système eNaira du Nigéria demeure à ce jour le seul SPI de monnaie souveraine numérique du continent. Dans sept pays (Afrique du Sud,

Égypte, Ghana, Kenya, Maroc, Nigéria et Tanzanie), plusieurs types de SPI sont en service, dont certains sont interopérables.

Aux systèmes nationaux déjà en activité viennent également s'ajouter trois SPI régionaux : GIMACPAY, au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (« CEMAC ») ; Pan-African Payment and Settlement System (« PAPSS »), un système à vocation panafricaine et le système Transactions Cleared on an Immediate Basis (« TCIB »), déployé dans la Communauté de

développement d'Afrique australe (« CDAA »). Ces dispositifs régionaux assurent la connectivité entre 22 pays.

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a lancé, en septembre 2025, un système de paiement instantané régional destiné aux États

membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Cependant, ce système n'est pas présenté comme étant opérationnel dans la présente édition du Rapport SIIPS 2025, son déploiement étant intervenu après la période de collecte des données retenue pour l'analyse.

Croissance record des volumes et des valeurs de transactions.

L'adoption des SPI en Afrique enregistre une croissance solide, qui s'illustre par la hausse continue des volumes et des valeurs de transactions. (cf. Illustration 0.1). Entre 2020 et 2024, le volume total des transactions a progressé à un taux de croissance annuel moyen de 35 %, culminant à plus de 64 milliards d'opérations en 2024. Les SPI d'argent mobile continuent de traiter la plus grande part des volumes de transactions, tandis que les SPI bancaires sont ceux qui ont enregistré la croissance la plus rapide entre 2023 et 2024 (50 %).

La valeur totale des transactions a elle aussi continué de croître, avec un taux de croissance annuel moyen de 26 %, passant de 775,5 milliards

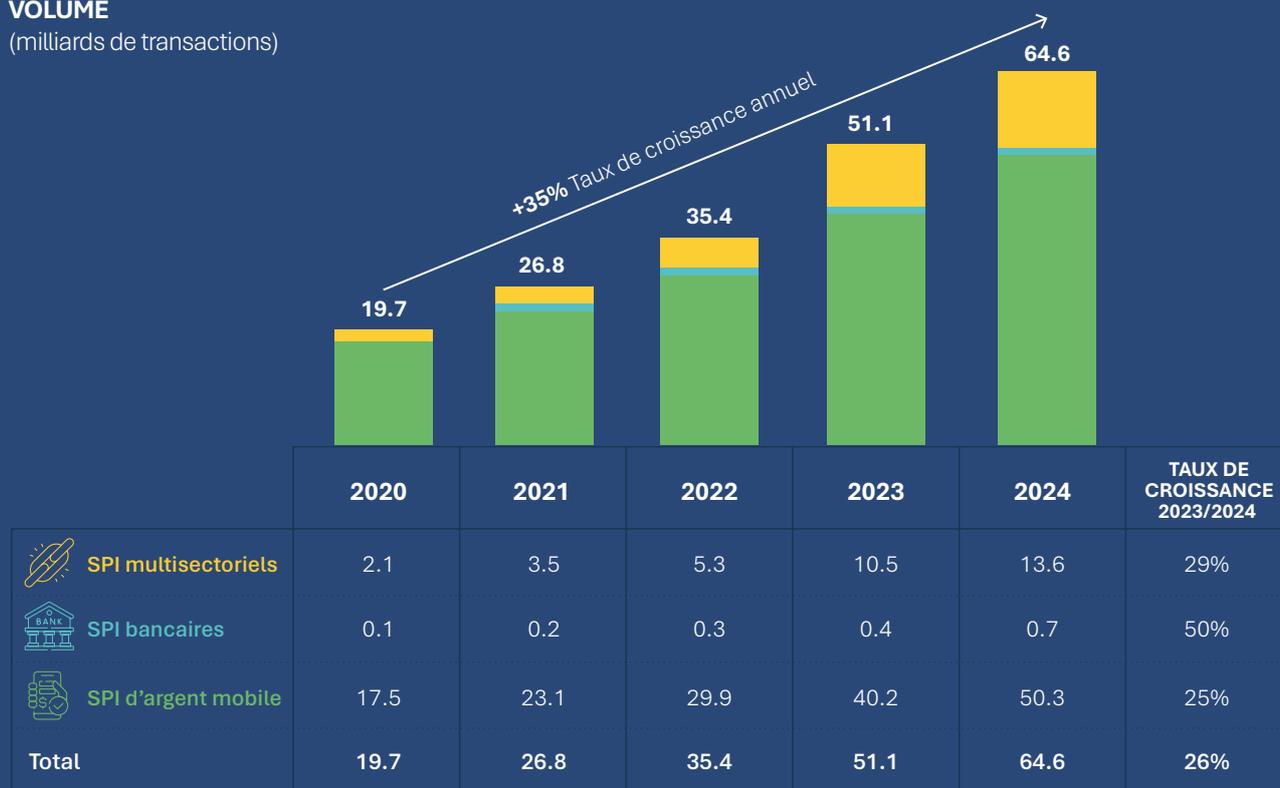
d'USD en 2020 à 1 980,62 milliards d'USD en 2024¹. Les SPI bancaires ont tiré cette croissance, avec une hausse de 28 % de la valeur des transactions entre 2023 et 2024, suivis des SPI multisectoriels (+9 %) et des SPI d'argent mobile (+7 %). Ces derniers ont conservé une valeur moyenne de transaction faible avoisinant les 11 USD, un montant cohérent avec la nature des opérations qu'ils traitent : nombreuses, mais de faible montant. En 2024, la valeur moyenne des transactions transitant via les SPI multisectoriels a baissé à 95 USD, témoignant d'une diversification des usages et d'une adoption accrue pour les paiements de plus faible montant. Ces systèmes ont, sur l'année écoulée, concentré la plus grande part de la valeur totale des transactions.

1 Afin d'éviter les distorsions liées aux variations importantes des taux de change d'une année sur l'autre, AfricaNenda a appliqué la méthode de conversion Atlas de la Banque mondiale pour convertir les données déclarées en devises locales en dollars américains (« USD »), garantissant ainsi l'harmonisation des résultats. Cette méthode atténue les fluctuations des taux de change en appliquant une moyenne mobile sur trois ans ajustée de l'inflation. En conséquence, certaines valeurs diffèrent de celles publiées dans les éditions précédentes du Rapport SIIPS.

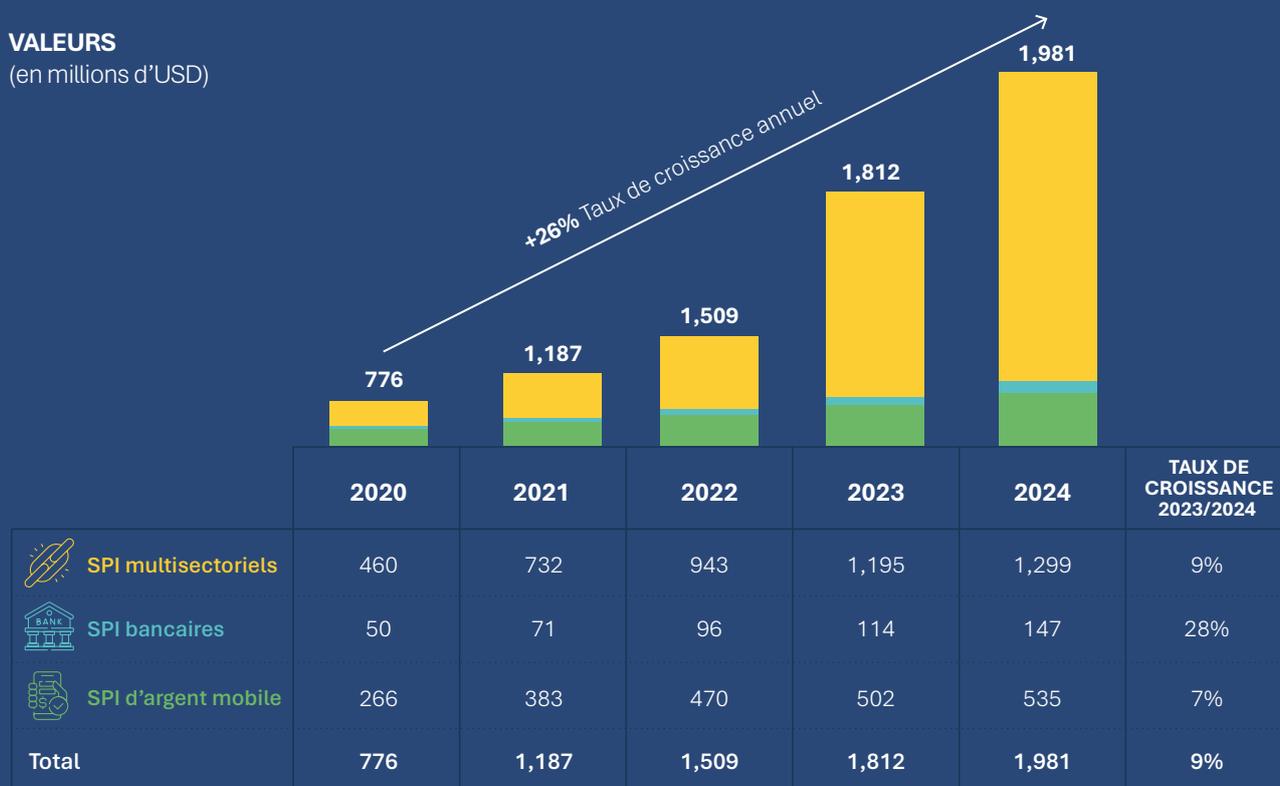


Illustration 0.1 | Volumes et valeurs des transactions (n = 30)**VOLUME**

(milliards de transactions)

**VALEURS**

(en millions d'USD)



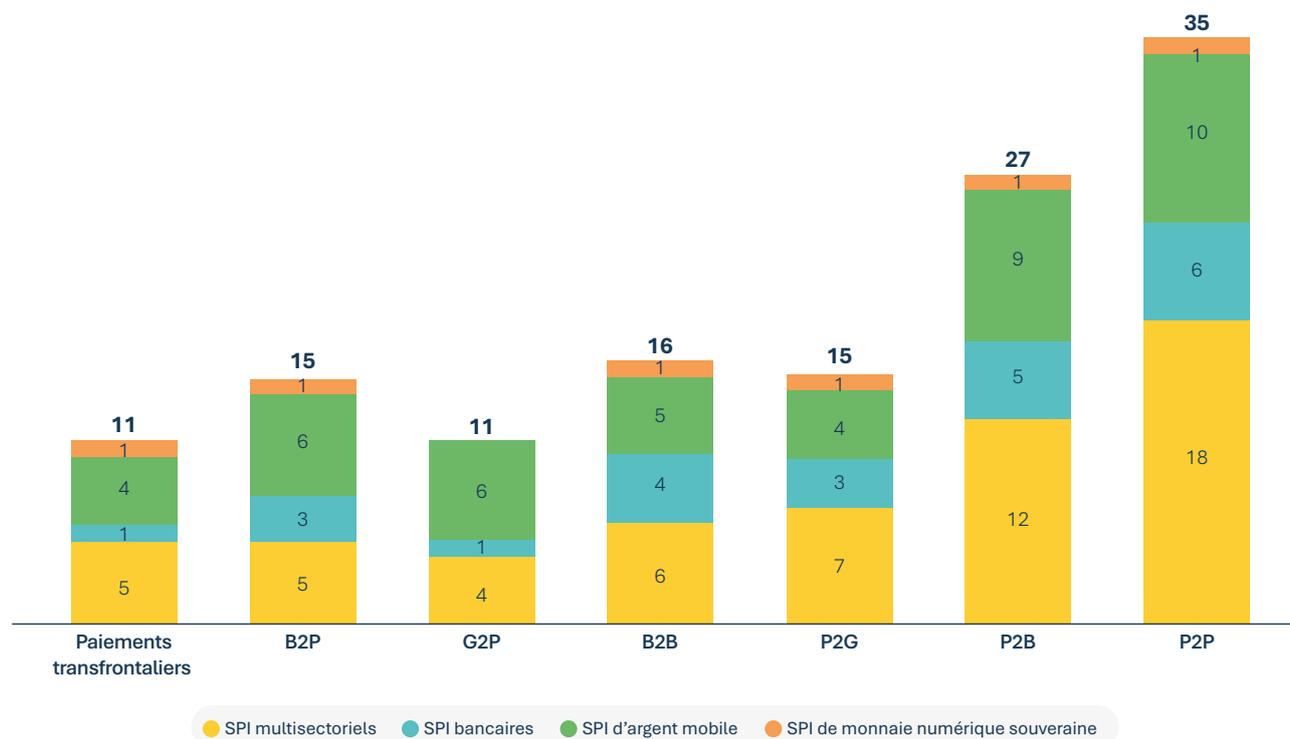
Remarque : les données relatives aux volumes et aux valeurs n'étaient pas disponibles pour quatre des nouveaux systèmes — Switch Mobile (Algérie), LYPay (Libye), Salon Pement Swich (Sierra Leone) et SIPS (Somalie) — et aucune donnée n'a été reçue pour PAPSS (système panafricain). SIMO (Mozambique) a pour sa part fourni des données relatives aux volumes, mais pas aux valeurs ; ces données n'ont donc pas été intégrées à l'analyse. Par conséquent, ces calculs portent sur 30 SPI. Dans la mesure où eNaira (Nigéria) est le seul SPI de monnaie souveraine numérique et que les données concernant ce système sont incluses dans celles de NIP (Nigéria), les SPI de monnaie souveraine numérique sont exclus de l'analyse de performance des SPI.

Multiplication des canaux, des instruments et des cas d'utilisation proposés.

Les SPI créent les conditions d'une adoption plus large (et donc d'une plus grande inclusivité) lorsqu'ils diversifient les canaux, instruments et cas d'utilisation qu'ils prennent en charge.

Le Rapport SIIPS 2025 fait état de progrès constants dans ces trois dimensions :

- Les applications pour téléphone mobile demeurent le canal le plus largement pris en charge**, puisque 33 systèmes les intègrent désormais. Cette tendance traduit une évolution plus large vers des modèles conçus autour du smartphone, en phase avec la progression continue du taux de pénétration de ces appareils en Afrique subsaharienne, aujourd'hui estimé à 54 %. **Les canaux USSD et la banque en ligne accessible depuis un navigateur demeurent essentiels** dans les zones où les téléphones aux fonctionnalités basiques restent majoritaires, se classant respectivement aux deuxième et troisième rangs des canaux les plus fréquemment pris en charge (25 et 22 systèmes, respectivement). **La prise en charge des paiements par code QR a nettement gagné du terrain**, tandis que celle des **canaux assistés par un agent a reculé**, même si ces derniers demeurent indispensables pour les utilisateurs aux compétences numériques ou financières limitées.
- Les transferts électroniques de fonds (« TEF ») de crédit et la monnaie électronique restent les instruments les plus répandus**, un nombre égal de SPI (23) acceptant désormais chacun d'eux. Quatorze SPI prennent en charge les TEF de débit, et treize SPI acceptent les instruments de paiement par carte. Un seul SPI, eNaira, prend en charge une monnaie numérique de banque centrale (« MNBC »).
- La plupart des SPI prennent en charge les paiements de particulier à particulier (« P2P »)**, et un nombre croissant d'entre eux autorisent désormais les paiements de particulier à entreprise (« P2B »), de gouvernement à particulier (« G2P ») et transfrontaliers (cf. Illustration 0.2).
- Les innovations centrées sur l'utilisateur**, telles que la possibilité d'initier une demande de paiement, les connexions tierces, la confirmation de paiement en temps réel et la validation des transactions, renforcent l'inclusivité des SPI en améliorant l'expérience utilisateur, en consolidant la confiance et en encourageant l'adoption, en particulier parmi les populations mal desservies.

Illustration 0.2 | Cas d'utilisation pris en charge par type de SPI (sélections multiples) (n = 36)

Remarque: Sur les 36 systèmes de paiement instantané analysés, 35 ont été intégrés à l'examen des cas d'utilisation. Aucune donnée relative aux cas d'utilisation n'a été reçue de PAPSS.

Les banques commerciales demeurent majoritaires parmi les participants directs aux SPI, même si un nombre croissant admet désormais la participation directe d'acteurs non bancaires.

La participation directe aux SPI reste dominée par les banques commerciales, même si l'inclusivité s'élargit progressivement aux FSP non bancaires. En 2025, on recensait 1 800 participants aux SPI, dont 42 % sous forme directe et 59 % via des mécanismes indirects. Ces données excluent eNaira et la solution d'argent mobile du Nigéria, PAPSS (SPI à l'échelle du continent), la solution d'argent mobile de Madagascar, Switch Mobile (Algérie), LYPay (Libye), ainsi que la solution d'argent mobile d'Ouganda, en raison de l'indisponibilité

du nombre total de participants à ces systèmes. Le système NIP du Nigéria concentrait à lui seul 39 % de l'ensemble des participants, suivi de GIP au Ghana et de GIMACPAY dans la CEMAC. Les banques constituent toujours la majorité des participants directs (463), mais quinze SPI autorisent désormais la participation des émetteurs de monnaie électronique et des IMF: KWiK (Angola), Meeza Digital (Égypte), EthSwitch (Éthiopie), Gamswitch (Gambie), GIP (Ghana), PesaLink (Kenya), MauCAS (Maurice), SWAM

(Maroc), SIMO (Mozambique), eKash (Rwanda), TIPS et solution d'argent mobile en Tanzanie; solution d'argent mobile en Tunisie, National Financial Switch (Zambie) et ZIPIT (Zimbabwe).

Ces évolutions traduisent une volonté croissante de rendre la gouvernance et les opérations des SPI plus inclusives, afin d'y associer un plus grand nombre d'acteurs de l'écosystème.

Un nombre accru de SPI atteignent cette année les niveaux « Élémentaire » et « Avancé », et un premier SPI se hisse même au niveau « Mature ».

L'inclusivité d'un SPI découle des effets combinés de sa gouvernance, de sa structure, de son interopérabilité, ainsi que de l'étendue des canaux pris en charge, des fonctionnalités qu'il assure et des cas d'utilisation gérés. L'Échelle d'inclusivité AfricaNenda 2025 classe les systèmes selon trois niveaux — dans l'ordre, « Élémentaire », « Avancé » et « Mature » — qui rendent compte du degré d'inclusivité de chaque SPI sur la base de critères précis (cf. Illustration 0.4 pour les définitions et classifications détaillées) :

- Quinze SPI se situent au niveau d'inclusivité « **Élémentaire** ». Ces systèmes prennent en charge les paiements P2P et P2B et assurent l'accès au canal le plus utilisé dans leur pays. Les SPI d'argent mobile et les SPI bancaires ne peuvent, à eux seuls, progresser au-delà de ce niveau, faute d'une interopérabilité complète entre tous les acteurs. Six SPI parmi ceux relevant du niveau « Élémentaire » sont multisectoriels et pourraient accéder au niveau supérieur en intégrant les paiements P2B (marchands).

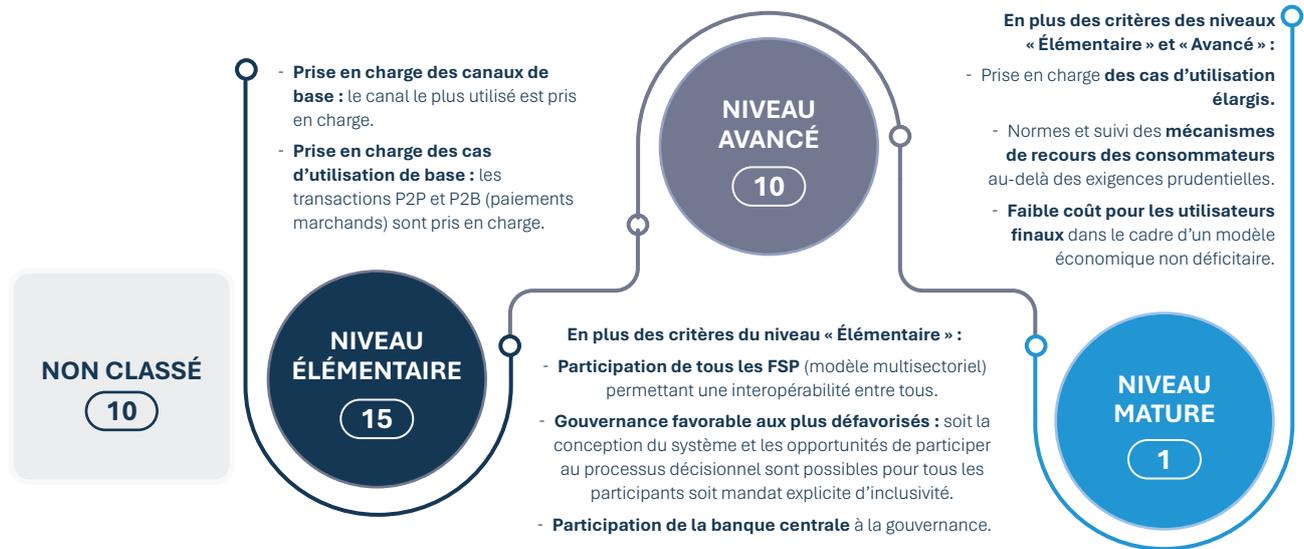
- Dix SPI ont atteint le niveau d'inclusivité « **Avancé** ». En plus de répondre aux critères du niveau « Élémentaire », ces systèmes adoptent un modèle multisectoriel ouvert à l'ensemble des FSP agréés et opèrent selon un schéma de gouvernance favorable aux populations défavorisées, fondé sur un processus décisionnel inclusif auquel participe la banque

- centrale. Au Ghana, GIP et Mobile Money Interoperability assurent conjointement une interopérabilité entre tous grâce à l'intégration mutuelle des deux dispositifs, qui se hissent ainsi tous deux au niveau d'inclusivité « Avancé ».

- Les systèmes de niveau « **Mature** » remplissent l'ensemble des critères des niveaux « Élémentaire » et « Avancé », tout en couvrant la plupart des cas d'utilisation. Ils opèrent selon des principes à but non lucratif ou non déficitaires, de manière à garantir aux utilisateurs finaux des frais de transaction aussi faibles que possible. Le système NIP au Nigéria est le premier SPI d'Afrique à atteindre un niveau d'inclusivité « **Mature** ». Les principaux défis rencontrés par les systèmes avancés pour atteindre ce stade résident dans l'augmentation des cas d'utilisation et la mise en place de mécanismes de recours supplémentaires.

- Dix SPI ne sont toujours **pas classés**. Plusieurs causes : ils ne prennent pas en charge la fonctionnalité P2B, ne disposent pas des canaux minimaux requis ou alors n'ont pas fourni suffisamment de données pour permettre leur évaluation. Bien que le nombre de systèmes non classés demeure inchangé par rapport à l'édition 2024, l'arrivée de nouveaux dispositifs et les progrès observés toutes catégories de l'échelle confondues témoignent de réelles avancées.

Illustration 0.3 | Cartographie des SPI selon leur positionnement sur l'Échelle d'inclusivité



Un environnement politique et réglementaire favorable

- **Stratégie nationale d'inclusion financière** et/ou plan de développement national qui donne la priorité à l'inclusion financière.
- Agrément d'établissement de paiement permettant aux **institutions non bancaires d'émettre de la monnaie électronique**.
- **Réglementation des services bancaires assurés par des agents/** agrément d'agent de paiement pour augmenter le nombre de points d'accès des utilisateurs finaux.
- **Exigences de diligence raisonnable à l'égard de la clientèle multi-niveaux** pour permettre de s'acquitter d'une diligence raisonnable simplifiée pour les clients à faible risque.
- **Réglementations de lutte contre le blanchiment de capitaux (« LBC ») et le financement du terrorisme (« LFT »).**

- **Politique et feuille de route en matière de paiements numériques** qui oriente l'évolution à long terme des paiements numériques de détail.
- **Une interopérabilité entre tous rendue obligatoire** et/ou promue dans les lignes directrices.
- **Régime d'agrément d'établissement de paiement multi-niveaux** pour pouvoir offrir une gamme de services de paiement (y compris les paiements transfrontaliers).
- **Réglementation et orientations relatives à l'eKYC** qui permettent l'intégration et la vérification numériques de bout en bout.
- **Loi sur la protection des consommations de produits financiers** prévoyant des recours pour les consommateurs.

- **Réglementation favorable à l'émergence d'une IPN** : banque ouverte, données d'identification numérique, protection de la vie privée, cybersécurité.
- **Régime d'agrément d'établissement de paiement fondé sur les risques** pour encourager l'innovation dans le domaine des paiements reposant sur l'activité et les résultats plutôt que sur les contributions.
- **Exigences de diligence raisonnable à l'égard de la clientèle fondées sur les risques pour** permettre la mise en œuvre de processus KYC adaptés.
- **Cadre de protection des consommateurs de produits financiers axé sur les résultats.**

* Le système Ghana MMI fonctionne sur l'infrastructure GIP de GhIPSS. Cette intégration permet aux deux systèmes ghanéens d'atteindre ensemble un niveau d'inclusivité avancé.

- KWIK (Angola)
- Fast Payment Module d'EPS (Eswatini)
- PesaLink (Kenya)
- LeSwitch (Lesotho)
- NatSwitch (Malawi)
- Virement Instantané (Maroc)
- Salon Pement Swich (Sierra Leone)
- SIPS (Somalie)
- PAPSS (panafricain)
- TCIB (CDAA)

- Switch Mobile (Algérie)
- Gamswitch (Gambie)
- Meeza Digital (Égypte)
- Solution d'argent mobile du Kenya
- LYPay (Libye)
- Solution d'argent mobile de Madagascar
- Switch Al Maghrib (Maroc)
- SIMO (Mozambique)
- eNaira (Nigéria)
- Solution d'argent mobile du Nigéria
- PayShap (Afrique du Sud)
- RTC (Afrique du Sud)
- Solution d'argent mobile de Tanzanie
- Solution d'argent mobile de Tunisie
- Solution d'argent mobile d'Ouganda

- IPN (Égypte)
- EthSwitch (Éthiopie)
- GIP (Ghana)*
- Mobile Money Interoperability (Ghana)
- MauCAS (Maurice)
- eKash (Rwanda)
- TIPS (Tanzanie)
- National Financial Switch (Zambie)
- ZIPIT (Zimbabwe)
- GIMACPAY (CEMAC)

- NIBSS Instant Payment (Nigéria)

Perspectives des utilisateurs finaux.

Comme dans les éditions précédentes du rapport SIIPS, AfricaNenda a réalisé une étude détaillée sur les paiements numériques auprès des utilisateurs finaux, afin de mieux comprendre les expériences et les perceptions des particuliers, mais aussi des micro-, petites et moyennes entreprises (« MPME »). Cette année, l'enquête a été menée en Angola, en Côte d'Ivoire, à Madagascar et en Tunisie, auprès de cent utilisateurs dans chacun de ces pays, et a été complétée par quarante entretiens qualitatifs.

Les conclusions de l'enquête 2025 menée auprès des utilisateurs finaux confirment les enseignements tirés des précédentes études SIIPS. En résumé, les personnes percevant un revenu régulier sont les plus enclines à utiliser activement les paiements numériques. De même, les adultes de plus de 30 ans recourent plus souvent aux paiements numériques que les plus jeunes, et les hommes les privilégient davantage que les femmes. L'adoption par les commerçants,

en revanche, demeure contrastée : elle dépend du degré de formalisation des activités, de l'intensité de la demande des clients pour les paiements numériques et de la facilité d'accès aux services de paiement.

Dans les quatre économies passées en revue, les paiements P2B sont plus fréquents que les paiements P2P. En Angola et en Côte d'Ivoire, plus de 70 % des commerçants interrogés avaient été payés par voie numérique au cours des deux semaines précédentes : les paiements s'effectuaient principalement via des terminaux de paiement électroniques en Angola, et par l'intermédiaire d'applications mobiles ou de codes QR en Côte d'Ivoire. Ces signaux positifs méritent toutefois d'être nuancés : 75 % des commerçants interrogés déclarent rencontrer des obstacles à l'adoption des paiements numériques, leurs clients privilégiant encore majoritairement les paiements en espèces.

Globalement, cinq profils types d'utilisateurs se dégagent de l'enquête.

- **L'adepte du tout-numérique** adopte un mode de vie entièrement digital, mais peut rencontrer ponctuellement des problèmes d'utilisation ou des défis de fonctionnalités qui le conduisent à revenir aux espèces.
- **L'utilisateur circonstanciel** recourt aux paiements numériques lorsque ceux-ci présentent un avantage clair, mais revient souvent aux espèces lorsque les solutions digitales sont indisponibles ou moins fiables.
- **Le partisan des espèces** tire ses revenus d'un emploi informel ou d'un petit commerce familial. Ce profil privilégie la simplicité et les usages familiers, mais se heurte souvent à un manque de compétences et à un accès limité au numérique, ce qui le contraint à dépendre de son entourage pour utiliser les canaux digitaux.
- **Le gestionnaire structuré** dirige une entreprise formelle et souhaite disposer de systèmes de paiement numérique sûrs et rapides, lui permettant de suivre ses dépenses, de superviser ses employés et d'offrir une expérience de qualité à ses clients et fournisseurs.
- **Le commerçant hybride** gère une microentreprise dont la clientèle manifeste des préférences de paiement variées, ce qui l'oblige à alterner entre les espèces et les paiements numériques.

Ces profils mettent en évidence la coexistence persistante des espèces et des paiements numériques : même parmi les utilisateurs actifs, beaucoup évoluent dans un environnement hybride, où la détention d'espèces constitue un filet de sécurité face à des canaux digitaux jugés instables ou peu sûrs. Les craintes de fraude et les préoccupations liées à la sécurité sont omniprésentes tout au long du parcours utilisateur — de la découverte à l'usage régulier —, particulièrement chez les partisans des espèces : 50 à 75 % d'entre eux invoquent cet argument. D'autres obstacles, tels que les pannes de réseau, le manque de formation, les frais de transaction élevés et les carences du service client, limitent également l'adoption et l'usage durable des paiements numériques dans un éventail plus large de cas d'utilisation.



« Je règle habituellement mes achats en espèces. Je n'utilise pas les paiements numériques parce que... Je n'utilise pas d'outils qui permettent d'avoir accès à des applications et à d'autres fonctionnalités de ce genre. De nos jours, il y a beaucoup d'arnaques et d'usurpations d'identité, donc je préfère me rendre moi-même à la banque, retirer l'argent au guichet, le garder, et faire mes affaires normalement. »

– Homme, commerçant, zone urbaine, Angola

À l'inverse, les utilisateurs concèdent également que les canaux numériques peuvent s'avérer plus sûrs que la manipulation d'argent liquide et plus pratiques, puisqu'ils évitent d'avoir à rendre ou à chercher de la monnaie. Ces deux aspects sont perçus comme des catalyseurs de l'adoption et de l'usage des paiements numériques, au même titre que la présence de commerçants acceptant exclusivement ce type de paiements, la possibilité de réaliser facilement des transactions de montant élevé et la souplesse offerte pour les paiements de faible valeur. Ces éléments peuvent inciter les utilisateurs à adopter les paiements numériques, même si la dynamique d'adoption n'a rien de linéaire : certains les adoptent avant de les délaisser ensuite, lorsque les services ne répondent pas pleinement à leurs attentes en matière de sécurité et de praticité.



« Ce qui m'incite à utiliser l'argent mobile plus souvent, c'est l'assistance rapide en cas de besoin. J'utilise cette solution en toute confiance. »

– Femme, utilisatrice à titre particulier, zone urbaine, Côte d'Ivoire

À l'avenir, les leviers pour renforcer l'adoption des paiements numériques chez les personnes à faible revenu et les petites entreprises, y compris celles de l'économie informelle, seront l'acceptation plus généralisée de ces paiements par les bénéficiaires, leur utilité pour les transactions de faible montant et la simplicité des procédures d'inscription. Au niveau des systèmes à proprement parler, la diversification des cas d'usage — comme le paiement du loyer, des billets de transports publics, des factures de services publics ou des versements G2P — favorisera une adoption plus large.



Principales tendances et leviers d'inclusivité.

De nouvelles tendances et innovations façonnent l'évolution des SPI et influencent directement leur degré d'inclusivité. Elles ouvrent de nouvelles perspectives pour élargir l'accès aux systèmes et

favoriser l'adoption des paiements instantanés. Ces tendances s'observent à trois niveaux : marché, système et utilisateur (cf. Tableau 0.1).

Tableau 0.1 | Principales tendances et opportunités

Tendances du marché	Importance/pertinence	Leviers d'inclusivité pour les SPI
Les SPI, levier de la prochaine phase d'intégration transfrontalière du continent	Les commerçants actifs à l'international et les travailleurs expatriés qui envoient des fonds à leurs proches cherchent à contourner les coûts élevés et les délais de règlement imposés par les canaux traditionnels. L'interconnexion entre les SPI permet d'effectuer des transactions instantanées à faible coût.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer des tarifs inférieurs à ceux des opérateurs de transfert d'argent et exécuter des transferts immédiats et irrévocables afin de réduire les coûts et les délais. • Supprimer les intermédiaires pour réduire la dépendance aux taux de change, diminuer les coûts et atténuer les risques. • Assurer un accès universel aux fournisseurs de service selon des règles harmonisées pour favoriser une ouverture plus large du marché. • Facturer la conversion et le routage des messages, les opérations de change à faible risque et les services transfrontaliers complémentaires pour en faire de nouvelles sources de revenus.

Tendances du marché	Importance/pertinence	Leviers d'inclusivité pour les SPI
Renforcement des dispositifs de protection des utilisateurs, notamment via l'application de règles de remboursement en cas de fraude liée aux paiements initiés par le payeur	La nette recrudescence des fraudes liées aux paiements initiés par le payeur, dits « push » (fraude « APP »), ainsi que les inquiétudes persistantes des utilisateurs face à ce risque, incitent les régulateurs à transférer une part de la responsabilité vers les FSP.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des mécanismes de remboursement automatique et rapide afin de renforcer la confiance des utilisateurs et favoriser la croissance des volumes traités par les SPI. • Partager les responsabilités afin d'encourager la prévention des fraudes. • Encourager la mise en place de plateformes communes de renseignement sur la fraude afin de faciliter le partage de données entre acteurs. • Adopter des outils tiers de gestion des risques s'appuyant sur les rails de paiement des SPI.
Les lacunes de conception freinent le lancement de nouveaux SPI	De nombreux SPI en service affichent encore des volumes et valeurs de transaction modestes en raison de lacunes dans leur conception et leur gouvernance : frais de transaction élevés ou peu transparents, participation partielle ou retardée, couverture limitée des cas d'utilisation, mécanismes de confiance fragiles et lenteur des processus décisionnels de gouvernance.	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer la numérisation des paiements de faible valeur et accroître le nombre d'utilisateurs actifs quotidiens afin d'ajuster la tarification aux volumes. • Favoriser un élargissement rapide de la base d'utilisateurs et une croissance soutenue garantissant une participation universelle au système. • Ancrer les SPI dans les usages quotidiens des consommateurs et des petites entreprises, en diversifiant les types de paiements accessibles sur la plateforme. • Inciter les utilisateurs à recourir aux SPI pour effectuer des transactions de montants plus élevés et attirer des flux stratégiques afin de renforcer la crédibilité du système et la confiance du public. • Déployer de nouvelles fonctionnalités et politiques pour maintenir la compétitivité des SPI.
Tendances des systèmes	Importance/pertinence	Leviers d'inclusivité pour les SPI
La fonctionnalité de paiement par code QR gagne du terrain	L'augmentation du taux d'équipement en smartphones, l'amélioration de la connectivité et la baisse du coût des données ouvrent la voie à un recours accru	Concevoir et déployer des systèmes de code QR qui renforcent l'inclusivité comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des codes QR présentés par le commerçant et associés à une fonctionnalité de paiement initié par le payeur, afin de permettre des confirmations en temps réel.

Tendances des systèmes	Importance/pertinence	Leviers d'inclusivité pour les SPI
(cont.)	aux codes QR, un potentiel levier pour élargir l'accès aux SPI, notamment dans les secteurs du commerce de détail et de l'économie informelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'utilisation de codes QR mutualisés et intégrés au sein du SPI, afin de garantir une plateforme ouverte et interopérable. • Centraliser l'émission des codes QR afin de faciliter la participation des prestataires d'acceptation. • Prévoir des formats de données QR flexibles permettant aux commerçants de changer de prestataire sans avoir à remplacer ou reconfigurer tous leurs codes QR. • Renforcer les mécanismes de gestion de la fraude pour améliorer la sécurité, en s'appuyant sur des paiements initiés par le payeur et sur l'analyse en temps réel des transactions. • Fixer des frais commerçant nuls ou quasi nuls pour attirer les petits commerçants.
Développement de solutions et d'applications destinées au grand public	Les SPI déploient désormais des solutions grand public afin de consolider leur identité de marque et proposer une expérience utilisateur à la fois simple, fluide et sécurisée.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la cohérence et la qualité de l'expérience utilisateur, pour offrir un service homogène et consolider l'image du système. • Proposer un point d'accès unique au SPI afin de permettre à tous les FSP d'intégrer le système puis de lancer leurs services et de se connecter simultanément. • Donner aux utilisateurs la possibilité de regrouper plusieurs comptes au même endroit, afin d'améliorer l'accessibilité, la facilité d'usage et la maîtrise de leurs finances • Étendre l'accès à un éventail plus vaste de services financiers, notamment le crédit, l'épargne et l'assurance. • Ouvrir la participation à un plus large panel de FSP, afin d'encourager la concurrence et l'innovation.
Gratuité ou tarification abordable comme levier d'adoption	Des structures tarifaires gratuites ou abordables peuvent lever le frein économique et favoriser l'adoption initiale des paiements numériques.	<ul style="list-style-type: none"> • Supprimer les frais de transaction, même temporairement, pour favoriser l'adoption et rendre le service plus accessible. • Inciter les utilisateurs à tester les paiements numériques et, ce faisant, renforcer leur confiance, afin de promouvoir l'inclusion financière et d'accélérer la transition des paiements en espèces vers le numérique.

Tendances des utilisateurs	Importance/pertinence	Leviers d'inclusivité pour les SPI
<p>Les canaux à assistance humaine sont plus que jamais essentiels pour réduire les écarts d'inclusion</p>	<p>Les canaux reposant sur un intermédiaire, tels que les réseaux d'agents, restent déterminants pour acquérir de nouveaux clients et atteindre les populations mal desservies, en particulier les nouveaux utilisateurs et ceux peu à l'aise avec le numérique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire évoluer de manière innovante la gestion et le rôle des agents au sein de la chaîne de valeur des paiements, afin de moderniser les modèles opérationnels, notamment par le développement d'infrastructures d'agents partagées entre plusieurs fournisseurs ou la création d'offres de type « agents en tant que service ». • Consolider la fiabilité des réseaux d'agents grâce à une sélection rigoureuse, une formation adaptée, un suivi régulier, des incitations ciblées et un accompagnement approprié, y compris au moyen de mécanismes de gestion de la liquidité adossés à des lignes de crédit, pour permettre aux agents de maintenir un niveau de fonds suffisant. • Préserver, voire renforcer, le soutien des SPI aux canaux à assistance humaine.
<p>Les utilisateurs qui ont fait le choix d'adopter les paiements numériques évoluent encore dans un environnement hybride</p>	<p>Malgré la progression des paiements numériques, les utilisateurs restent confrontés à des contraintes structurelles (habitudes, infrastructures, marchés fragmentés) qui les maintiennent, même lorsqu'ils sont des utilisateurs assidus, dans un univers hybride, mêlant espèces et paiements numériques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir des approches hybrides combinant solutions numériques et analogiques, adaptées aux segments disposant de capacités numériques ou financières limitées. • Proposer des options simples, accessibles et sûres, reposant sur les outils existants (p. ex., les canaux USSD des téléphones aux fonctionnalités basiques), afin de répondre aux besoins actuels des clients et de favoriser leur fidélisation dans la perspective d'une transition progressive vers les applications mobiles.
<p>Les expériences négatives diffusées en masse sur les réseaux sociaux freinent l'adoption des canaux numériques</p>	<p>Les perceptions négatives à l'égard des paiements numériques — alimentées par le bouche-à-oreille autour des fraudes, escroqueries ou résolutions insatisfaisantes de litiges — dissuadent les utilisateurs potentiels et affaiblissent la confiance dans les canaux numériques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser des informations claires et renforcer les compétences des utilisateurs pour qu'ils puissent utiliser les services en toute sécurité, prévenir la fraude et gérer efficacement leurs réclamations. • Aller au-delà des obligations réglementaires en améliorant l'expérience utilisateur et en développant des canaux de service client réactifs, afin de renforcer la protection des consommateurs. • Mener régulièrement des campagnes de sensibilisation à la fraude et valoriser les expériences positives, afin de contrer les messages négatifs et restaurer la confiance.



Les SPI et leur rôle catalyseur au service de l'IPN et des paiements G2P et transfrontaliers.

Les SPI jouent un rôle essentiel dans la mise en place de l'IPN et la modernisation des paiements gouvernementaux à destination des particuliers (« G2P »), tout en révolutionnant les paiements transfrontaliers sur le continent.

En effet, l'IPN constitue la prochaine étape clé du développement des paiements inclusifs et de la transformation numérique en Afrique. Elle repose sur trois piliers fondamentaux : les paiements numériques, l'identité numérique de base et l'échange de données. Une IPN intégrée est indispensable pour bâtir une économie numérique de bout en bout. Elle doit notamment permettre d'assurer une identification à moindre coût, de réaliser des paiements plus abordables et de garantir des échanges de données sécurisés. Une architecture IPN cohérente et complète offre

des avantages considérables : réduction des coûts des services numériques, efficacité accrue de la prestation des services publics, facilitation du commerce transfrontalier, élargissement de l'accès au crédit, accroissement des recettes fiscales et renforcement de la confiance grâce à la transparence et au consentement explicite des utilisateurs.

Malgré ce potentiel, seuls quelques pays disposent à ce jour de couches d'IPN pleinement intégrées. La majorité des progrès observés concernent le développement de composantes isolées : 36 SPI sont en service dans 31 pays, 36 pays ont déployé l'identité numérique et 36 ont légiféré sur la protection des données. L'intégration de ces composantes dans un écosystème cohérent et complet reste un défi majeur.

Cinq obstacles importants freinent encore la mise en place d'une IPN pleinement intégrée : une coordination institutionnelle insuffisante, un déficit d'infrastructures, un manque de capital humain suffisamment formé, un financement non pérenne et des préoccupations liées à la confidentialité des données. Les surmonter nécessitera une coordination politique au plus haut niveau, des investissements stratégiques dans l'infrastructure et le capital humain, des mécanismes de financement viables, ainsi que des garanties solides en matière de protection de la vie privée. L'ensemble de ces efforts requiert un leadership fort pour bâtir des plateformes numériques intégrées et évolutives.

Surmonter les obstacles à la mise en place d'une IPN intégrée pourrait avoir des effets particulièrement positifs sur **la modernisation des paiements G2P en Afrique, grâce aux SPI**. Sur le continent, tous les pays disposent d'au moins un programme de protection sociale (appelé « filet social »), auquel ils consacrent en moyenne 1,2 % de leur produit intérieur brut (« PIB »). Près de 70 % de ces montants prennent la forme de transferts monétaires représentant au total environ 31 milliards d'USD par an.

Les méthodes actuellement utilisées pour effectuer ces paiements présentent de nombreuses faiblesses structurelles : redondances entre administrations, retards de traitement, pertes de fonds et manque de transparence. Ces flux se prêtent donc particulièrement bien à une modernisation via les SPI, qui pourraient transformer en profondeur les mécanismes de décaissement en permettant des transferts immédiats, sécurisés et à moindre coût. Pourtant, seuls onze des 36 SPI en service sur le continent prennent aujourd'hui en charge les paiements G2P.

Le passage à l'échelle des paiements G2P que permettraient les SPI se heurte à d'importants obstacles techniques et infrastructurels : systèmes d'identité numérique fragmentés, capacité numérique limitée des gouvernements et absence de normalisation suffisante des interfaces de programmation applicatives (« API »).

S'y ajoutent des contraintes réglementaires et politiques : volonté politique insuffisante, cadres restrictifs pour les fournisseurs non bancaires et dépendance persistante vis-à-vis des banques sponsors. Lever ces obstacles exigera la mise en place d'une couverture d'identité universelle, la création de structures publiques dédiées à la transformation numérique, la normalisation des API, le développement d'infrastructures pleinement interopérables, ainsi qu'un assouplissement des règles d'accès permettant aux acteurs non bancaires de participer dans un cadre proportionné au risque. Si ces défis sont relevés, les SPI pourraient devenir l'infrastructure de référence pour les paiements G2P, offrant des avantages immédiats aux bénéficiaires tout en renforçant le système financier dans son ensemble.

Enfin, l'interconnexion des SPI pourrait donner un coup d'accélérateur aux paiements transfrontaliers liés au commerce mondial, aux investissements internationaux et aux envois de fonds dans le monde entier. Cette interconnexion peut s'envisager selon plusieurs modèles : une connexion à des agrégateurs, des interconnexions directes entre FSP ou encore des interfaçages entre les SPI. Chacune de ces options pourrait permettre de réaliser des transactions en temps réel, à faible coût, et plus performantes que les méthodes traditionnelles. À ce jour, onze des 36 SPI africains (y compris les trois systèmes régionaux existants) sont capables de traiter des paiements transfrontaliers.

La généralisation des paiements transfrontaliers via les SPI demeure freinée par d'importants défis structurels. Elle pâtit notamment de l'existence de cadres politiques et réglementaires fragmentés entre les pays des corridors de paiement transfrontaliers, en particulier des divergences en matière de règles de connaissance du client (« KYC ») et de lutte contre le blanchiment de capitaux/financement du terrorisme (« LBC/FT »). On observe également des disparités d'infrastructure et de contraintes techniques, telles que des normes de messagerie incompatibles ou l'absence de modèle

économique clair pour la participation des FSP. À cela s'ajoutent la complexité des mécanismes de change et de règlement, marquée par une dépendance persistante au dollar américain et des défis de gestion de la liquidité, ainsi que des difficultés de gouvernance dans l'élaboration de cadres de fonctionnement communs entre juridictions. Pour surmonter ces obstacles, il sera nécessaire d'harmoniser les politiques et les réglementations, de mettre en place un mécanisme de reconnaissance mutuelle des

agrément et d'adopter des standards techniques communs, à l'instar des normes ISO 20022 et des couches d'intégration par API. Le règlement en devises locales, l'évaluation de la mise en œuvre de MNBC et le renforcement de la coopération régionale en vue de définir des règles communes seront également déterminants pour instaurer un cadre normatif transfrontalier plus cohérent et efficace. Concrétiser ce potentiel exigera des efforts concertés pour harmoniser les cadres juridiques et techniques à l'échelle du continent.

Faire progresser l'inclusivité : consolider les acquis

Le **Rapport 2025 sur l'état des lieux des systèmes de paiement instantané inclusifs en Afrique** met en lumière les progrès accomplis sur le continent pour élargir l'accès et l'usage

des paiements numériques grâce aux SPI, tout en soulignant les freins structurels et les facteurs d'accélération susceptibles de générer un impact significatif à court et moyen terme.

Les parties prenantes peuvent contribuer à donner un coup d'accélérateur à ces avancées par plusieurs actions concrètes :



peuvent accorder la priorité à la collecte de données transactionnelles détaillées pour mieux concevoir les services destinés aux segments à faible adoption, proposer des modèles tarifaires abordables pour stimuler et consolider l'utilisation, et renforcer la confiance des utilisateurs grâce à des fonctionnalités clés telles que la vérification préalable du bon compte destinataire et la confirmation de transaction. Ils peuvent également toucher de plus larges publics et atteindre une taille critique en permettant l'intégration de fournisseurs tiers, mais aussi diversifier les cas d'utilisation grâce à des fonctionnalités avancées

comme la demande de paiement. Enfin, ils peuvent promouvoir la sensibilisation et la formation des utilisateurs, collaborer avec les gouvernements pour faire des paiements G2P un levier d'adoption, et investir dans une infrastructure commune de prévention de la fraude.



peuvent imposer une collecte de données exhaustive à l'échelle de l'écosystème, ventilée par sexe et par âge, et renforcer les cadres de gestion de la fraude et de protection des consommateurs dans le domaine des paiements instantanés.

Ils sont par ailleurs en mesure de promouvoir une approche globale de l'IPN, en favorisant les liens entre les SPI et les autres composantes de cette infrastructure. Enfin, ils peuvent encourager la gratuité des transactions, soutenir des cas d'utilisation qui stimulent l'inclusion financière (comme les paiements G2P et P2G) et promouvoir l'acceptation des paiements marchands numériques, en particulier dans les zones mal desservies.



Les participants aux SPI

peuvent investir dans des initiatives continues de renforcement des compétences numériques et financières, mettre en œuvre des fonctionnalités de nature à renforcer la confiance et la sécurité, et veiller à ce que les faibles coûts de transaction pratiqués par les opérateurs de SPI soient effectivement répercutés sur les utilisateurs finaux.



Les partenaires de développement

sont bien placés pour faciliter le partage de connaissances entre les opérateurs des SPI à travers des forums, ateliers et études de cas, soutenir l'intégration transfrontalière et l'harmonisation des infrastructures, mais aussi pour fournir des financements ciblés et une assistance technique destinés à favoriser la participation des acteurs non bancaires aux SPI. Ils peuvent également soutenir la recherche centrée sur l'humain pour développer un écosystème de SPI qui répond aux besoins uniques des segments mal desservis, et jouer un rôle catalyseur en fédérant les parties prenantes autour de la feuille de route en matière d'IPN, pour encourager la concertation et la planification conjointe.

AfricaNenda s'engage à soutenir les parties prenantes dans le développement de SPII au service de toutes les Africaines et de tous les Africains. Nous sommes convaincus du rôle de catalyseur que joue l'interopérabilité dans l'inclusivité des systèmes de paiement numérique. Aux côtés de la Banque mondiale et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, nous sommes déterminés à accompagner l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème des SPI.

AfricaNenda Foundation

C1-402, 4th Floor, Block C, Grand Baie La Croisette, Grand Baie, Mauritius

site Web www.africanenda.org | e-mail info@africanenda.org



Novembre 2025

© 2025 - Tous droits réservés
AfricaNenda Foundation